



*Fin Juin* : Augmentation notable de l'agitation et de la déambulation.  
Communication avec le neurologue : il conseille d'attendre un peu et d'observer.

Augmentation de l'agressivité face aux soignants et résidents mais jamais avec le médecin traitant.

Recherche de causes somatiques (calculs rénaux...) ==> examens négatifs.

L'agressivité est croissante au fur et à mesure du temps.

Moment de la toilette très compliqué avec les soignants : il mordait, il tapait

L'agressivité envers les autres résidents sans causes particulières est de plus en plus fréquente.

==> Proposition d'observation via NPI et échelle de dépression.

Parallèlement communication avec le neurologue : changement d'anti-épileptique avec introduction de Dépakine.

Mais la tension est telle au sein de l'équipe soignante que l'observation ne sera pas faite.

La direction de l'établissement impose l'hospitalisation en psychiatrie *fin juillet 2015*.

Ce qui est très mal vécu par l'épouse qui trouvait qu'il était bien dans le service.

A ce jour il est toujours hospitalisé.

Son agressivité a un peu diminué.

Il est toujours aussi imprévisible.

Une contention est utilisée la nuit.

### **Questionnement :**

Est-il éthique de penser qu'un service sécurisé d'un EHPAD ordinaire peut accueillir toutes personnes présentant un syndrome démentiel avec des troubles du comportement (déambulation, fugue, agressivité...) dont on sait que l'évolution peut-être particulièrement capricieuse ?

Quels moyens minimums doivent être impérativement mise en œuvre ?

Extrait d'un courrier de la famille :

« Le plus important pour nous est qu'il vive dans un lieu bienveillant dans lequel il se sente apaisé, et seulement un peu heureux des visites que nous lui faisons. Tous ont pu constater qu'il n'a besoin que d'un peu d'attention de temps en temps et pas seulement lors des changes et des repas.

C'est pourquoi nous voulions vous dire que s'il y a un traitement qui l'apaise au risque de diminuer son état de conscience et de vigilance nous y sommes favorables. »

A la lecture de ce courrier, notre interrogation est: « s'est-on posé les bonnes questions ? »